

Bilan moral Crans 2021-2022

Yohann D'Anello

Samedi 26 mars 2022



Table des matières

1	Introduction	3
2	Déroulement de l'année	3
2.1	Début du mandat	3
2.1.1	Nouveau nom, nouvelle activité	3
2.1.2	Changement de domiciliation bancaire	3
2.1.3	Renouvellement de la convention avec le CROUS	3
2.1.4	Changement de terminal bancaire virtuel	4
2.1.5	Échec de la passation du Crans à Cachan	4
2.1.6	Déménagement administratif	5
2.1.7	Destruction des archives	5
2.2	Préparation du déménagement	5
2.2.1	Préparation de l'installation dans l'ENS Paris-Saclay	5
2.2.2	Connexion Internet	6
2.2.3	Problèmes de climatisation	8
2.3	Déménagement effectif	9
2.4	Rentrée 2021	11
2.4.1	Forum des associations	11
2.4.2	Soirée de rentrée	11
2.4.3	WEI	12
2.4.4	Install-Party	12
2.4.5	Séminaires	12
2.4.6	Requête judiciaire	13
2.5	Suspension de Cachan	13
2.5.1	Premier nettoyage des locaux	13
2.5.2	Arrêt définitif de la connexion à Cachan	14
2.5.3	Retrait du matériel technique	14
2.6	Nouveaux services majeurs	15
2.6.1	Impression	15
2.6.2	Hébergement de serveurs	16
3	Projets futurs	16
3.1	Remise des locaux de Cachan	16
3.2	Sauvegardes des serveurs	17
3.3	Alimentation des serveurs	17
3.4	Ethernet associatif	17
3.5	Wifi admissibles	17
3.6	Renouveau de l'activité du Crans	17
4	Remerciements	18

1 Introduction

Le présent document constitue le bilan moral de l'exercice 2021-2022 de l'association Crans débuté lors de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 25 février 2021.

Le Crans est une association de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay créée en 1998, siégeant au 4 avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette, au sein de l'ENS Paris-Saclay. L'objectif de l'association est avant tout de proposer des services numériques à ses adhérent-es et aux étudiant-es de l'ENS Paris-Saclay, de promouvoir l'usage de solutions libres, et également jusqu'à cette date de fournir une connexion Internet sur le campus de Cachan.

Elle compte à ce jour 720 adhérent-es, dont une grande partie réside encore sur le campus de Cachan.

L'année a notamment été marquée par le déménagement effectif du Crans de Cachan vers Saclay et le renouveau de l'activité sur le nouveau campus.

2 Déroulement de l'année

2.1 Début du mandat

2.1.1 Nouveau nom, nouvelle activité

Le cœur de l'activité cette année était consacrée au déménagement de l'association, de la préparation à la finalisation. Le mandat a commencé dès l'Assemblée Générale, votant un nouveau nom pour l'association qui n'avait pas changé depuis sa création. Rien de complètement révolutionnaire pour autant, l'acronyme *Crans* pour *Cachan Réseaux À Normale Sup'* a été supprimé, pour ne garder que le nom *Crans*, sans signification. L'objectif de cette modification était de ne plus lier le Crans à la ville de Cachan, et lui offrir une nouvelle vie à Saclay.

2.1.2 Changement de domiciliation bancaire

La transition s'est poursuivie très avec le transfert du compte bancaire du Crans, de l'agence de Cachan de la Société générale vers l'agence de Saclay. Si le transfert a pu se faire sans trop de problèmes et sans délai, il faut noter des problèmes de communication avec la banque, qui peut avoir du mal à orthographier des noms et conserver des documents qui ont déjà été fournis. De nombreuses démarches bancaires ont en effet été retardées par des problèmes internes à la banque, et malgré nos multiples relances, tout n'est pas encore réglé aujourd'hui. Je souhaite beaucoup de courage aux futur-es trésorier-es pour arriver à s'assurer que tout est en règle.

2.1.3 Renouvellement de la convention avec le CROUS

La convention d'occupation des locaux entre le CROUS et le Crans a expiré en 2020. La fin d'activité étant prévue à l'horizon 2022, il a fallu renouveler cette convention. Le texte avait été préparé par le Conseil d'Administration précédent, il restait à le soumettre à validation auprès du CROUS de Créteil. Malgré nos multiples relances depuis le mois de mars, il a fallu attendre le mois de septembre 2021 avant de voir ladite convention signée, nous permettant de ne

pas occuper illégalement les locaux et nous engageant à maintenir la connexion Internet jusqu'en février 2022.

2.1.4 Changement de terminal bancaire virtuel

Depuis quelques années, le Crans utilisait ComNPay pour permettre à ses adhérent·es de payer par carte bancaire en ligne. La taxe de 2 % sur les paiements n'était pas forcément des plus avantageux, mais il restait relativement correct, et facilitait les divers paiements en ligne, fortement majoritaires, surtout en temps de pandémie. Cependant, après publication des changements de nom et de statuts du Crans en préfecture, ComNPay nous a indiqué que le précédent contrat qui nous liait était caduque et qu'il fallait le renouveler, mais que leur politique avait évolué et ne permettait pas à une association sur la notre, vendant exclusivement des services virtuels, d'utiliser leur service. Après étude, assez peu approfondie essentiellement par manque d'intérêt, nous avons fait le choix d'utiliser Stripe en guise de paiement par carte en ligne. Le tarif de 25 centimes plus 1,4 % par transaction est certes plus cher que celui de ComNPay, notamment sur des paiements récurrents de 5 €, mais reste convenable. La possibilité de changer a été gardée en cas de meilleure offre trouvée.

2.1.5 Échec de la passation du Crans à Cachan

Le mois de mars 2021 est en grande partie consacré au travail qui avait déjà commencé depuis plusieurs mois, à savoir trouver des repreneur·ses sur le campus de Cachan pour maintenir la connexion Internet après notre départ. Des appels à l'aide avaient été lancés aux actuel·les étudiant·es de l'École Polytechnique Féminine (EPF), domiciliée à Sceaux mais prévue pour reprendre les murs de l'ancienne ENS Cachan. Nous avons réussi à entrer en contact avec une petite dizaine d'entre eux, et après une visite du campus et des locaux technique ainsi qu'une présentation générale et rapide de Pollion du fonctionnement d'un réseau, la motivation n'était pas au rendez-vous, et iels ont préféré ne pas s'engager dans ce travail, malgré nos efforts de minimisation de la maintenance nécessaire.

Le calendrier avançant et la nécessité de repreneur·ses se faisant, nous n'avons pas poursuivi les recherches plus loin et avons indiqué au CROUS de Cachan qu'ils pouvaient faire venir Wifirst, la solution de secours, pour câbler la résidence après notre départ. Cette décision a été prise à contre-cœur, à la fois par le Crans, le CROUS et les étudiant·es logé·es. Les retours faits par les autres étudiant·es dans d'autres résidences font entendre en effet une connexion dégradée, de moins bonne qualité et rapidement saturée sur les créneaux les plus demandés. De plus, le Crans est né et a grandi sur le campus de Cachan, et était très attaché à l'Internet associatif permettant d'apprendre à gérer un réseau. Nous aurions préféré laisser le réseau aux mains d'étudiant·es désireux·ses d'apprendre. Enfin, le CROUS était très satisfait de notre travail, tant au niveau du service fourni que du support que nous pouvions offrir aux adhérent·es.

La date de fin de service avait été fixé par le Conseil d'Administration précédent à la fin du mois de février 2022, c'est-à-dire à la fin du contrat que nous avons avec Zayo, notre Fournisseur d'Accès à Internet. Le choix a été fait de ne pas prolonger la connexion en attendant que les nouvelles écoles finissent de s'installer car le Crans reste avant tout une association de l'ENS Paris-Saclay, et il n'était pas pensable de demander aux nouvelles générations de s'occuper

d'un campus qu'ils n'avaient même pas connu-es.

2.1.6 Déménagement administratif

Au cours du déménagement de l'ENS Paris-Saclay, le Crans s'est vu doté d'un local bureau de 18 m², en MB87, dont l'usage prévu est équivalent à celui du 2B à Cachan. Dès le mois d'avril 2021, un premier déménagement a été fait afin de récupérer toutes les archives utiles ainsi que le matériel utile à Saclay mais pas à Cachan du 2B. Cela concerne uniquement le matériel administratif, ainsi que quelques switchs et câbles. La plupart du matériel technique a été jugé indispensable en cas de besoin sur l'infrastructure de Cachan, et ne sera pas déménagé immédiatement.



FIGURE 1 – Premier déménagement du 2B

2.1.7 Destruction des archives

Le local du rez-de-chaussée du bâtiment A, ou 0A pour les intimes, est le local qui hébergeait toutes les archives administratives du Crans. On y trouvait notamment l'ensemble des bulletins d'adhésions de 1998 à 2016, accompagnés parfois de certificats de scolarité au temps où l'adhésion Crans était limitée aux étudiant-es de l'ENS Paris-Saclay, en raison notamment de l'accès à la connexion Renater. On y trouvait également de nombreuses anciennes factures. Après avoir pris conseil auprès de l'archiviste de l'École, il s'avère que nous ne devons pas conserver ces documents plus de 10 ans. Cependant, en raison du caractère sensible de ces documents, il n'est pas possible de se contenter de recycler ou jeter ces documents, il faut les détruire. Si le sujet est resté sur la table un bon moment, il n'est à l'heure actuelle toujours pas résolu, faute de motivation et de solution apportée. Il devra être traité assez rapidement avant le rendu des locaux à Cachan.

2.2 Préparation du déménagement

Les questions à résoudre avant de déménager sont nombreuses. Il a fallu déterminer quoi déménager, quand, où, comment avoir une connexion Internet et comment pénaliser le moins possible la qualité de service.

2.2.1 Préparation de l'installation dans l'ENS Paris-Saclay

Le précédent Conseil d'Administration avait bien entamé des discussions avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'ENS Paris-Saclay, en ayant le droit d'occuper une demi-baie pour installer nos serveurs. La DSI s'est

finalement montrée plus généreuse en nous permettant d'installer notre propre baie, au sein du local opérateur (SQ39) où se fait l'arrivée de fibres optiques. Le déménagement est d'abord prévu pour le début de l'été, sans date précise. La préparation s'est faite au travers de nombreux échanges avec la DSI, qui se sont très bien passés. Nous avons pu en amont du déménagement installer un serveur, *odlyd*, ainsi qu'un commutateur à même le sol pour faire des tests d'installation, ce qui s'est révélé bien pratique.

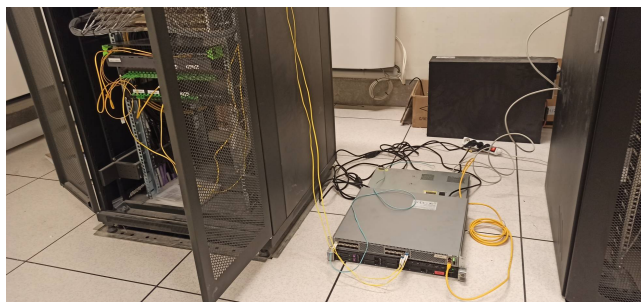


FIGURE 2 – Installation de test avec un serveur et un switch

Une convention très honnête a été rédigée entre l'ENS Paris-Saclay et le Crans, officialisant l'installation. Elle nous permet notamment d'installer notre baie de serveurs, en nous offrant la climatisation du local et l'alimentation ondulee, la mise en place d'un réseau de secours comme la Freebox, ainsi qu'un accès 24h/24 moyennant la récupération d'un badge auprès du PC sécurité pour les personnes autorisé-es, même si les accès en dehors des horaires d'ouverture de l'École ne doivent pas concerner de la maintenance courante.

Au cours des échanges, la DSI nous a fait savoir son intérêt pour que le Crans gère les aspects techniques pour les clubs et associations de l'École. Elle souhaite notamment que le Crans s'occupe de l'impression étudiant-e, grande absente du déménagement, ainsi que d'un Wifi ouvert pour les admissibles. Nous montrons notre intérêt pour ces projets, même si ceux-ci attendront que le Crans se soit bien installé dans l'École.

La date du 9 juillet 2021 est retenue pour déménager les serveurs, en accord avec le Collège Technique du Crans et l'ENS Paris-Saclay. La convention a toutefois été signée le 20 juillet 2021, la DSI et la direction juridique nous ayant permis de nous installer avant la signature finale de cette convention.

2.2.2 Connexion Internet

L'un des gros points de travail du déménagement a été notre connexion Internet. Depuis 2017, le Crans se fournit Internet en louant une fibre chez le transitaire Zayo à hauteur de 1 260 € par mois, nous autorisant une connexion jusqu'à 1 Gbps en continu et jusqu'à 10 Gbps en pic. Le modèle économique du Crans étant amené à changer en lâchant les rentrées d'argent de plus de 800 adhérent-es par an, il n'était pas envisageable de continuer à payer une fibre professionnelle, même avec un tarif négocié.

Nous avons donc pensé à Aurore et ViaRézo, deux associations de réseau sur le plateau de Saclay, fournissant notamment Internet dans les résidences CROUS dont George Sand proche de l'ENS pour Aurore et les résidences de Césal pour

ViaRézo. Nous leur avons proposé de travailler ensemble, et discuté avec eux de l'établissement d'une connexion Internet. Les deux associations étaient très intéressées par le projet.

Liaisons fibre

Dès lors que nous avons eu un avis favorable de la part des deux associations, nous sommes immédiatement entrés en contact avec Aurélien Méré, responsable du pôle Infrastructures Réseaux et Télécommunications de la Direction Informatique de l'Université Paris-Saclay. Nous lui avons exposé notre projet, et notamment demandé s'il était possible de tirer des fibres partant de l'ENS Paris-Saclay vers Aurore et ViaRézo. Tout est allé au-delà de nos espérances : les fibres ont pu être tirées en un peu plus d'un mois, sans frais pour le Crans, avec une maintenance gérée par l'ENS Paris-Saclay.

Convention Aurore

Les discussions avec Aurore se déroulent dans un contexte un peu particulier. Les deux associations disposent en effet d'un passif commun, avec notamment un fort investissement de la part du Crans pour voir Aurore naître, ainsi qu'une intersection non nulle entre les membres actif-ves Crans et les membres actif-ves Aurore. De ce fait, les deux parties étaient d'accord pour signer une convention permettant au Crans d'avoir une connexion Internet gratuite, sans contrepartie du moment que cela ne pénalise pas la connexion d'Aurore.

Cependant, la forme a pu mener à quelques débats plus houleux. Aurore souhaitait une version entièrement chiffrée et indiscutable, fixant notamment un débit maximal à 100 Mbps et des pics plus hauts autorisés tel le modèle de Zayo, accompagné de répercussions financières en cas de dépassement et d'abus clairement indiquées, là où le Crans défendait plutôt un modèle plus souple où les deux associations se font confiance mutuellement et règlent les problèmes à l'amiable si besoin. Aurore argumente sur le fait que le Crans est perdant dans l'affaire car les futur-es dirigeant-es pourraient très bien avoir une vision non bienveillante de l'aspect « raisonnable » de l'utilisation de la connexion, mais le Crans préfère rester optimiste. Un compromis est finalement trouvé en demandant la convocation d'une commission bipartite paritaire à chaque changement de composition des dirigeant-es de l'une des deux associations, afin de s'assurer que chaque partie est toujours d'accord avec les termes de la présente convention. Cette commission sera d'ailleurs convoquée peu après cette Assemblée Générale, puisque à la fois les dirigeant-es du Crans et d'Aurore changent. J'espère que mes successeur-ses sauront renforcer et conserver des bons liens entre les deux associations. La convention a été signée avec cette mention le 20 juin 2021.

En plus de la connexion à Internet, la convention prévoit également un échange de serveurs entre les deux associations, permettant à chacune d'avoir un serveur hébergé ailleurs, notamment pratique pour des sauvegardes. Cependant, bien que l'accueil soit conclu, l'absence de place convenable dans les locaux d'Aurore notamment pour des problèmes de ventilation fait que cet échange n'a toujours pas eu lieu, mais il reste toujours bien prévu.

Convention ViaRézo

Les discussions avec ViaRézo étaient un plus difficiles car nous nous connaissons moins. Cependant, elles se sont globalement bien passées. Les conditions de la convention sont moins avantageuses pour le Crans que celle avec Aurore, fixant notamment le prix de la connexion à 100 € par an, ce reste un prix assez symbolique et faible, pour une limite à 100 Mbps théorique, mais sans pénalité en cas de dépassement tant que cela n'influe pas sur la qualité de leur service.

Cependant, bien que la convention ait été signée le 26 juin 2021 et la connexion payée, des problèmes d'infrastructure internes à ViaRézo font que la connexion n'est toujours pas en place. Peu de relances ont été faites de notre part, notamment en raisons d'autres problèmes à gérer, d'une connexion avec Aurore qui marche pour l'instant bien, et la compréhension de ce qu'est que travailler bénévolement pour une association. Il serait cependant appréciable dans les semaines ou mois à venir que cette connexion soit enfin finalisée, afin d'avoir deux sorties Internet et subvenir aux éventuelles pannes de l'un des liens.

La convention a été amendée le 14 février 2022 dernier, afin de prendre en compte l'échange de serveurs, comme avec Aurore. L'échange était déjà prévu oralement mais ne figurait pas dans la première version de la convention. C'est désormais le cas. ViaRézo est prêt à recevoir notre serveur, la balle est désormais dans le camp du Collège Technique du Crans qui doit finir de configurer le serveur avant de l'envoyer dans une baie chez ViaRézo. Il en est de même de leur côté, leur serveur à nous envoyer n'est pas encore prêt.

Divers achats de matériel, notamment de cartes réseau et de disques durs, ont été réalisés afin de préparer l'installation de ces serveurs de sauvegardes.

2.2.3 Problèmes de climatisation

Il était connu que la climatisation du 0B était capricieuse. Réparée plusieurs fois, et même récemment, la climatisation a décidé de lâcher au milieu du printemps, notamment en raison d'une fuite de gaz, une petite catastrophe écologique au dessus du 0B. Un technicien est venu enquêter et remplir le réservoir, mais selon lui le problème n'est pas réparable et nécessite le remplacement d'une pièce, dont le montant main d'œuvre incluse dépasse le millier voir deux mille euros. Le déménagement étant prévu pour l'été, la question de vouloir réparer la climatisation ou non s'est beaucoup posée.

Au mois d'avril, les températures étaient encore fraîches et supportables pour les serveurs. Les 30 °C n'étaient pas atteints. Cependant, arrivée la fin mai et le mois de juin, les températures se sont vite mises à monter. Cela devenait encore plus embêtant de payer pour un mois ou un seul serveur. À deux reprises, *gulp*, a succombé à la chaleur et s'est éteint pour surchauffe, ce qui est dommage quand le Collège Technique se reposait sur ce serveur pour fournir Internet à tout Cachan sur les mois qui restaient. La décision a été prise de ne pas réparer cette climatisation, et de déménager les serveurs un par un au 2B, où la climatisation était fonctionnelle. Le déménagement ne s'est pas passé dans les meilleures conditions et a pu causer de l'interruption de services, l'alimentation n'était plus gérée par *pulsar* l'onduleur géant du Crans, mais cela s'est révélé être une bonne solution de secours. *gulp* est resté au 2B jusqu'en février dernier.

Nous aurions souhaité que le déménagement se passe sans ce problème, mais nous pouvons nous consoler en nous disant qu'il s'agit du plus gros problème

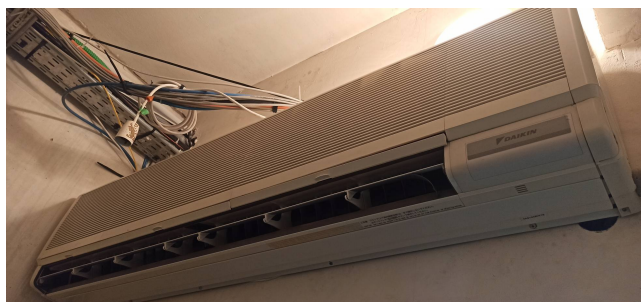


FIGURE 3 – L'ancienne climatisation du 0B

que l'on ait eu à gérer au cours de ce déménagement.

2.3 Déménagement effectif

Comme convenu avec la DSI et la DAI de l'ENS Paris-Saclay, les serveurs du Crans ont déménagé le vendredi 9 juillet 2021. Bien que Franck Mazé, qui dirige la DSI, nous avait conseillé de passer par une entreprise de déménagement pour ne pas avoir à s'embêter et avoir une installation propre, le devis à cinq chiffres nous a rapidement conforté dans l'idée qu'un déménagement fait par nos propres mains serait tout aussi efficace.

Le 9 juillet 5h du matin, nous prenons la route direction Cachan, nombreux-ses, avec un utilitaire loué la veille. 6h du matin, tous les serveurs sont éteints proprement, à l'exception de *gulp* qui sera laissé à l'isolement.

Le 0B (et le 2B) sont ensuite peu à peu vidés, et chargés dans l'utilitaire.



FIGURE 4 – Le 0B, vide

Une fois le Crans dans le camion, nous nous dirigeons vers Saclay, où nous sommes attendus à 9h par la DAI. On nous prête généreusement un chariot nous permettant de déplacer tout notre matériel jusque dans les sous-sols. La baie est ensuite remontée, et avec relativement peu de problèmes le Crans revit, derrière la connexion d'Aurore et l'électricité de l'ENS.

Il faut cependant noter que même si l'alimentation ondulée jusqu'à 3,5 kW nous était garantie, aussi dans la convention que par mail, les travaux d'installation n'avaient pas été faits. Une solution de secours a été déployée en urgence



FIGURE 5 – Le Crans dans un camion



FIGURE 6 – La baie du Crans, montée et remplie en SQ39 le soir du déménagement

en une heure le matin-même par la DAI, à savoir une prise qui pend du plafond connectée au disjoncteur. Le courant est bien ondulé, secouru et dimensionné pour tenir la charge de notre baie, mais l'installation est toutefois prévue pour être temporaire. Il se trouve qu'elle n'a pas beaucoup changée depuis, mais depuis janvier 2022 des travaux sont prévus afin d'avoir une alimentation qui arrive proprement depuis le sol, et redondé par une alimentation non ondulée, nous permettant de rester alimentés en cas de coupure du réseau ondulé pour maintenance ou défaillance, comme cela a pu arriver en janvier dernier.

Un grand merci à *shirenn*, *Pollion*, *nicomarg*, *sarcozy*, *ifugao*, *Gasnier*, *erdnaxe*, *vanille* et *Otthorn* d'avoir été là ce jour-là dans cette grande étape de transition du Crans, ainsi qu'à *esum* et *Mikachu* pour avoir œuvré à cette transition en amont.

À la suite du succès du déménagement, l'ensemble des membres actif-ves du Crans prennent des vacances pendant l'été, bien qu'un léger incident dû à la compromission de la sécurité d'une machine de l'un-e des adhérent-es dont il serait malvenu de donner le nom vienne affecter la connexion Internet du campus de Cachan pendant au moins deux heures. Je tiens à rappeler à titre personnel l'importance d'avoir des mots de passe robustes.

2.4 Rentrée 2021

La rentrée 2021 s'est effectuée dans un contexte un peu particulier, puisqu'il ne l'était en réalité pas. Cette rentrée a pu s'organiser complètement en présentiel, avec pour seule contrainte le port du masque obligatoire et la vérification du pass sanitaire si nécessaire dans les mois qui ont suivi. Les activités étaient donc possible et il a été beaucoup plus facile que l'année précédente de présenter l'association à des personnes fraîchement arrivées.

2.4.1 Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu pour la deuxième année consécutive dans le nouvel atrium de l'ENS Paris-Saclay, le lundi 6 septembre 2021. La table était partagée avec Aurore, afin de présenter les deux associations. L'événement a été un franc succès et a fait connaître l'association à un bon nombre de primo-entrant·es, qui se sont inscrit·es à la liste de diffusion des apprenti·es.

2.4.2 Soirée de rentrée

Souhaitant conserver la tradition du Crans qui organise la première soirée de rentrée, le Crans a assuré avec Aurore la première soirée de rentrée de l'année, et même première soirée depuis l'ouverture de l'ENS en réalité. Du curry de poulet et du curry d'aubergine ainsi que du flan avaient été proposés. Les quantités étaient relativement bien dosées, mais le fort temps d'attente a pu décourager des personnes à vouloir être servies, et les petites parts de dessert servies font que les flans étaient en abondance dans la semaine qui a suivi.

La soirée n'a pas été vraiment l'occasion de présenter les deux associations, et nous n'avons pas pu proposer les quelques activités auxquelles nous avions pensées. Toutefois, les personnes présentes avaient l'air de s'amuser, ce qui reste positif. DiskJok[ens] est venu au milieu de la soirée mixer, avec notre accord. Cela a un peu changé l'ambiance de la soirée, avec notamment un volume assez fort, mais qui semblait être apprécié.

La soirée a été comme prévu largement déficitaire, notamment à cause des prix sous-dimensionnés et surtout à cause de la gratuité de la nourriture pour les 1A. Ce déficit était attendu sans représenter un problème pour la trésorerie du Crans.

Cette soirée a ramené un grand nombre de personnes, comme attendu. Elle a été l'occasion de réintroduire la notion de perm' bouffe lors des soirées ainsi que leur nécessité en cas de soirées alcoolisées. Cet aspect était en effet absent dans la communication du BDE, ce qui était parfaitement normal étant donné qu'en raison du context sanitaire, aucune soirée étudiante n'avait eu lieu dans la Kfet et encore moins des perm' bouffe. Nous avons pu observer que les soirées suivantes, notamment organisées par des 2A, n'ayant initialement pas prévu de servir de nourriture, se sont mises peu à peu à proposer un menu.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui sont venues nous aider sur le tas, à gérer l'afflux de monde, qui sont notamment des ancien·nes du Crans ou du BDE fortement investi·es.

2.4.3 WEI

Le Weekend d'Intégration du BDE a eu lieu du 17 au 19 septembre 2021. Le Crans a pu aider à l'organisation en permettant notamment au BDE et à chacun des bus d'imprimer les différents livrets d'informations et de chants. L'imprimante HP du 4J à Cachan a été utilisée, ce qui a montré une nouvelle fois l'aspect démoniaque de ce copieur, avec le *finisher* simulant des bourrages papier sans avoir besoin de feuilles, le bac de sortie qui ne peut pas être configuré ou encore les surchauffes régulières. Si nous voulions bien maintenir un service d'impression dans le nouveau campus, il est clair que ce ne serait pas avec ce modèle.

Le Crans a sinon été présent pendant le WEI, recyclant l'activité de balle au prisonnier. Elle avait plu aux participant·es, naturellement en oubliant le contexte de réseau.

2.4.4 Install-Party

Nous avons pu organiser la première Install-Party du Crans dans le nouvel atrium de l'ENS Paris-Saclay le samedi 9 octobre 2021. Malgré une communication à la dernière minute qui a pu nous être reprochée à juste titre, l'événement a pu réunir quelques personnes, ravies d'avoir une installation Linux fraîche, malgré des appareils parfois capricieux. Une conférence a été prévue, sur le logiciel de visioconférence *Galène* que nous utilisons par ailleurs au Crans, présentée par son créateur Juliusz Chroboczek, chercheur à l'IRIF et enseignant à l'Université de Paris. La conférence avait beaucoup plu, et je remercie sincèrement M. Chroboczek pour son exposé.

Comme les éditions précédentes, la nourriture était offerte par le Crans. Toutefois, les quantités ont été largement surestimées, ce qui n'était pas au malheur des participant·es. Je remercie également le restaurant « Chez Yang 878 » à Cachan pour sa cuisine de qualité, à prix très raisonnable.

2.4.5 Séminaires

Les séminaires Crans ont repris le 6 octobre 2021. Il s'agit de séminaires techniques hebdomadaires permettant de présenter différents points techniques en lien avec le Crans.

Les séminaires avaient été arrêtées avant le début de la pandémie. Ils ont été relancés le 13 janvier 2021 en visioconférence, mais n'ont pas eu beaucoup de succès, non pas par défaut de communication, mais par manque d'intérêt surtout à distance.

Le bilan de cette année est mitigé. Les premiers séminaires ramenaient beaucoup de primo-entrant·es qui semblaient très intéressé·es. Cependant, à l'approche des premiers examens, l'assiduité commençait à manquer, et passée le nouvel an 2022, la présence était quasiment inexistante. En raison de cette démotivation, les départs en stage et la concentration sur le déménagement de Cachan, les séminaires ont été mis en pause. Il n'est toutefois pas exclu sur demande populaire d'en reprendre avant la fin de l'année.

La liste de séminaires proposés a tout de même été assez longue, comme décrite dans le tableau suivant.

Thème	Date	Intervenant·e	Encadrant·e
Introduction au réseau	6 octobre 2021	shirenn	ynerant
Présentation du Crans	13 octobre 2021	ynerant	shirenn
Base UNIX	20 octobre 2021	ds-ac	ynerant
Base python	27 octobre 2021	Aeltheos	Mikachu
Git	10 novembre 2021	TinyLinux	ynerant
Mail	17 novembre 2021	vanille	shirenn
Pare-feu	2 décembre 2021	ds-ac	ynerant
Django	15 décembre 2021	aeltheos	vanille
IPv6	07 janvier 2022	bleizi	shirenn
L ^A T _E X	21 janvier 2022	PigeonMoelleux	Solal
DNS et DNSSEC	28 janvier 2022	vanille	esum
GPG	31 janvier 2022	bleizi	ds-ac
Intégration continue	11 février 2022	aeltheos	ynerant

TABLE 1 – Séminaires techniques de l’année 2021-2022

2.4.6 Requête judiciaire

Le Crans a reçu un mail de L’Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l’Information et de la Communication (OCLCTIC) le 3 novembre 2021, nous indiquant la présence d’un contenu qui contrevient aux dispositions de l’article 227-23 du code pénal, à savoir la représentation de mineur· présentant un caractère pédopornographique. Il s’agit en réalité de liens présents sur un *zerobin*, un presse-papier numérique chiffré déployé au Crans, menant vers du contenu illégal. Le contenu a aussitôt été retiré. Une requête a ensuite été faite au Crans pour demander l’auteur·e du fichier. Le service étant anonyme, la seule information que nous pouvions communiquer était l’adresse IP et le port utilisés pour se connecter. Après des difficultés techniques liées notamment à la politique de conservation des journaux trop faible, l’information souhaitée a bien été transmise.

2.5 Suspension de Cachan

2.5.1 Premier nettoyage des locaux

Il a été convenu d’arrêter de fournir la connexion Internet sur le campus de Cachan le soir du 21 février 2022. Afin d’anticiper la remise des locaux, nous avons commencé dès le mois de décembre 2021 à faire un tour de l’ensemble des locaux techniques du campus pour déménager ce qui est déménageable, centraliser tout ce qui peut être donné ou vendu et jeter tout ce qui n’est pas revalorisable. L’ensemble du matériel technique inutile est pour le moment stocké au 4J.

Par ailleurs, des travaux préliminaires ont été faits au 4J afin de remettre un interrupteur, et le sujet du mur du 4J installé par des ancien·nes du Crans afin de séparer la sortie de l’imprimante des serveurs a été discuté avec le CROUS : il n’est pas exploitable en l’état, il faudra le faire tomber.

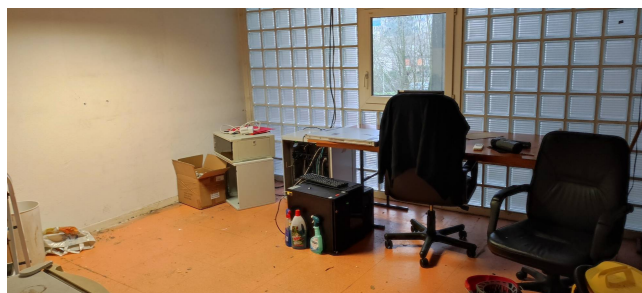


FIGURE 7 – Le 2B en janvier 2022, vidé de son contenu

2.5.2 Arrêt définitif de la connexion à Cachan

Afin de préparer la fin de la connexion Internet, il a été voté début février de prolonger gratuitement les connexions Internet de tout le monde, afin de ne pas demander 5 € ou 15 € de renouvellement pour moins d'un mois de connexion.

En parallèle, nous nous sommes assuré-es que la connexion via Wifirst fonctionnerait après notre arrêt. Un code Wifi temporaire pour se connecter au réseau *PlanetCampus* a été envoyé à tou-ttes les étudiant-es, et testé par nos soins.

Le gros bouton rouge a été appuyé le 21 février 2022 à 23h59. Un mail a été envoyé à l'ensemble des adhérent-es et ancien-nes adhérent-es à ce sujet, qui a suscité quelques bons retours très touchants.



FIGURE 8 – Extinction du réseau du Crans

2.5.3 Retrait du matériel technique

Les jours qui ont suivi l'arrêt de la connexion ont été en grande majorité dédiés au retrait des installations sur le campus. Avec l'aide de plusieurs 1A, dont *aeltheos* et *bleizi* qui répondent toujours à l'appel, nous avons une grosse semaine dans les faux-plafonds du CROUS à retirer toutes les bornes Wifi et débrancher les différents commutateurs réseau. Seules trois bornes manquent à l'appel : une sur le toit du bâtiment H, dont l'accès était condamné, une au bâtiment G que nous n'avons pas trouvée et une au bâtiment M que nous soupçonnons volée en raison du câble Ethernet débranché trouvé à l'emplacement suspecté. La plupart des câbles Ethernet ont été également retirés des murs, dans la mesure où c'était possible.

Il est à déplorer un câble Ethernet au bâtiment H, précédemment relié au mécanisme d'ouverture de la porte d'entrée, mais honteusement arraché et sec-



FIGURE 9 – Récupération du matériel de Cachan

tionné. Sur demande des techniciens du CROUS, un câble a été tiré et le problème a été laborieusement résolu.

Les locaux techniques aux bâtiments C, G, H, J et M ont été nettoyés et rendus au CROUS. Les autres hébergent pour l’instant du matériel au Crans.

La plupart du matériel récupéré ne servira a priori pas au Crans. Si une partie sera conservée (quelques commutateurs et quelques bornes notamment), la plupart seront revendus ou donnés selon l’état et la valeur à d’autres associations et organismes intéressé-es. Il en est de même pour les anciens serveurs, actuellement stockés au 4J. Cependant, en raison d’un manque de motivation, aucune annonce n’a été publiée nulle part actuellement. Un inventaire du matériel à revaloriser a toutefois été dressé.

2.6 Nouveaux services majeurs

2.6.1 Impression

Depuis 2006, le Crans propose un service d’impression à ses adhérent-es. Le service a connu un grand succès, avec au moins un bon million de pages imprimées depuis le lancement. Cependant, ces derniers mois, les problèmes techniques de l’imprimante, la crise sanitaire ainsi que la disponibilité des membres actif-ves sur le campus ont fait que le service est tombé à l’arrêt. Comme dit plus tôt, la seule utilisation de l’imprimante de Cachan a été pour les impressions des livrets WEI, qui n’a pas été une partie de plaisir.

À ce besoin, il faut ajouter l’absence d’imprimante à disposition des étudiant-es sur le campus de l’ENS Paris-Saclay. Il a été convenu entre la DSI, la bibliothèque universitaire, la DSVE et le Crans que le Crans pourra gérer le service d’impression pour les étudiant-es, après le déménagement des serveurs tout du moins. Une réunion a eu lieu entre ces quatre parties le 17 novembre 2021 pour détailler le besoin et ce qu’il est possible de faire.

Le Crans a acquis le 12 décembre 2021 une nouvelle imprimante, une Lexmark X952DE d’occasion récupérée sur Le Bon Coin. Après un aller-retour

laborieux à Chartres en Kangoo, l'imprimante est arrivée en état de bon fonctionnement, sans bourrage papier et avec un bac de sortie fonctionnel. Un toner jaune et un toner de collecte ont été rachetés comme annoncé par les vendeurs.

Après 3 mois de tests de la part du Collège Technique, une plateforme a été développée pour permettre aux étudiant-es d'imprimer et d'être facturés sur leur compte Note du BDE, en accord avec le bureau de l'association. Le service a été déployé le vendredi 25 mars 2022, soit très récemment. La communication n'a d'ailleurs toujours pas été lancée, mais les premiers échos montrent déjà un certain enthousiasme pour le service.

2.6.2 Hébergement de serveurs

Le constat a été fait à Cachan que plusieurs personnes étaient intéressées par avoir ou héberger un serveur, pour un usage personnel, qui va au-delà du simple usage de Zamok. À cet effet, Servens a été créé en tant que club BDE en 2016, au 2A à Cachan. Une baie de serveurs a été récupérée pour faciliter l'hébergement de serveurs.

Suite au déménagement du BDE, l'avenir de Servens restait incertain. Le Crans avait proposé de récupérer l'hébergement au 4J. La baie avait alors été déménagée.

S'il n'était pas prévu de déménager Servens dans l'état dans lequel le club était, nous souhaitions tout de même maintenir un service d'hébergement de serveurs minimal mais sous contraintes.

De plus, la grande migration de l'infrastructure de début 2021 ayant permis de rendre inactifs un bon nombre de serveurs, nous jugions pertinent de proposer la puissance de calcul dont nous disposions pour permettre aux adhérent-es qui le souhaitent d'avoir leur propre machine virtuelle au Crans.

Ces deux nouveaux types d'hébergement sont donc proposés lors de cette assemblée générale, et viennent ainsi diversifier les services proposés par le Crans.

3 Projets futurs

3.1 Remise des locaux de Cachan

Le travail majeur des prochains mois sera sans aucun doute la remise des locaux à Cachan et la séparation du matériel.

Dans la liste des locaux à rendre, il reste le 0A qui héberge les vieilles archives à détruire précédemment évoquées, le 0B qui héberge *pulsar*, le gros onduleur du Crans, le 2B qui héberge *charybde*, *zephir* et *omnomnom* derrière la Freebox permettant d'avoir des sauvegardes distantes, le -1I dont nous n'avons pas réussi à avoir l'accès, et le 4J où il faut abattre le mur en trop et vendre ou donner le matériel stocké. Le Crans ayant plus ou moins été un prestataire gratuit du CROUS pendant plus de 20 ans lui ayant rendu bien des services, l'objectif est de rendre les locaux dans un état où nous n'avons pas à déboursier un centime de travaux de réparation. Un second objectif est également de rendre les locaux avant que le BDE ait fini de rendre les siens.

3.2 Sauvegardes des serveurs

Comme indiqué plus haut dans les conventions avec Aurore et ViaRézo, il est prévu d’avoir des serveurs hébergé chez chacune des parties afin d’envoyer les sauvegardes de nos données, actuellement hébergées à Cachan. Afin d’avoir enfin une installation stabilisée, il faut travailler à configurer au moins l’un des deux serveurs prévus afin de pouvoir décommissionner les serveurs de Cachan.

3.3 Alimentation des serveurs

Comme indiqué lors de la partie du déménagement, l’alimentation de la baie de serveurs dispose toujours d’une installation temporaire. Afin de conclure le déménagement, il faudrait mener ces travaux son terme et avoir des serveurs correctement alimentés et redondés.

3.4 Ethernet associatif

L’un des gros projets que le Crans souhaite porter au sein de l’ENS Paris-Saclay est la mise en place d’un réseau Ethernet à destination des étudiant·es, au sein des locaux associatifs. Cela permettrait une distinction entre le réseau de l’École, soumis à des contraintes de leur transitaire Renater et plus destiné à un usage universitaire et professionnel, et le réseau du Crans, à un but plus associatif et plus permissif. De plus, cela renforcerait la segmentation entre le Crans et la DSI, dans la vision où le Crans s’occuperait à terme des demandes informatiques des étudiant·es quand cela est possible.

3.5 Wifi admissibles

Le Crans disposait de bornes Wifi dans les locaux de l’ENS à Cachan, diffusant un SSID Crans comme dans les résidences. De plus, en période d’oraux, le Crans diffuse un second SSID « Crans-Admissibles » permettant aux admissibles d’avoir Internet pendant leurs oraux en se connectant sur un portail captif. Le service n’a pas été maintenu en 2020 faute d’oraux en contexte de pandémie, et en 2021 le temps était plus au déménagement. Nous nous sommes plus ou moins engagés oralement à reprendre ce service, qui serait profitable, il faudra donc que le Collège Technique travaille sur le sujet.

3.6 Renouveau de l’activité du Crans

Au cours de la dernière année, et même un peu avant, le Crans a entamé une transformation de son activité. Cela s’explique notamment par la fin de son activité sur le campus de Cachan et son implantation plus forte au sein de l’ENS Paris-Saclay. Si le travail est bien entamé, j’espère très sincèrement que le Crans continuera de trouver sa place au milieu des étudiant·es, à se réinventer d’année en année et de vivre plus généralement. Le Crans a été pour moi un immense terrain de jeu pour découvrir la gestion d’un parc réseau, l’univers du gestion, et la gestion d’une association dans un contexte de bonne entente. Je souhaite que le Crans garde à l’avenir cette bonne ambiance, qui me semble adaptée pour apprendre dans de bonnes conditions.

4 Remerciements

Les acteur·rices ont été nombreux au cours de ce déménagement, et tou·tes ont été d'une grande aide.

Tout d'abord, je remercie Monsieur Aurélien Méré pour nous avoir permis sans aucune difficulté d'installer des fibres optiques vers Aurore et ViaRézo, sans qui de nombreux problèmes supplémentaires se seraient posés.

Je remercie également Aurore et ViaRézo, pour nous faire confiance et nous soutenir, par le biais d'une connexion Internet de qualité à bas coût et de l'hébergement de serveurs.

Je tiens bien sûr à remercier les différentes parties de l'ENS Paris-Saclay pour leur bon accueil et leur accompagnement, en particulier Mme Frédérique Trouslard pour avoir toujours su répondre à nos besoins, la DAI pour nous avoir permis de s'installer gracieusement et proprement au sein des locaux de l'ENS Paris-Saclay, la Direction des Services Juridiques pour la rédaction de la convention d'installation, et surtout la DSI et notamment Mme Laure Sempéré pour les très bons échanges que nous avons pu avoir tout au long de l'année, et qui je l'espère, vont perdurer.

Je remercie ensuite le CROUS de Cachan, et plus particulièrement Monsieur Alexandre Gourdault pour les services qu'il a pu nous rendre et les bons échanges que nous avons pu avoir et qui ont permis d'entretenir de bonnes relations entre le CROUS et le Crans. Je remercie également la résidence de Cachan et le CROUS de Créteil plus généralement pour avoir su nous faire confiance au travers des années, pour nous avoir permis de grandir, câbler leurs bâtiments, construire des murs et surtout donner un terrain de jeu à des générations de passionné·es.

Merci également à l'ensemble des résident·es qui se sont succédés sur le campus de Cachan pour nous avoir faits confiance dans la lourde tâche de leur fournir une connexion Internet de qualité, qui s'est améliorée d'année en année. Je les remercie pour leurs messages qu'ils ont pu nous adresser, parfois très touchants, mais également pour toutes leurs demandes auxquelles nous avons essayé de répondre au mieux, qui nous pris parfois beaucoup de temps, qui nous ont amusé parfois, ou qui nous ont demandé de nous creuser la tête. C'est avec de la peine et de l'émotion que nous partons, et je regrette les premières déceptions que nous avons pu recenser vis-à-vis de la qualité de la connexion qui nous succède.

Merci maintenant aux nouveleux adhérent·es du Crans, à l'ENS Paris-Saclay, qui ont pour la plupart adhéré de leur plein gré avant même l'annonce de la gratuité. Cet intérêt pour les services proposés donnent beaucoup de motivation à continuer à s'investir dans l'association.

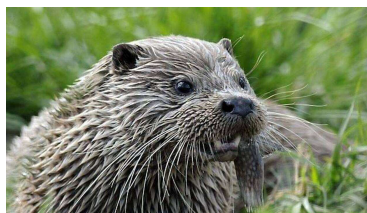
Je dois désormais remercier ceux qui font vivre le Crans au quotidien, à savoir l'ensemble des membres actif·ves : *erdnaxe*, *esum*, *Pollion* les nouvelles nounous *ds-ac* et *vanille*, les trésoriers *sarcozy nicomarg* pour leurs bras et leur bilan financier qui je l'espère est bien terminé, *Otthorn* notamment lors de la rédaction de la convention entre le Crans et Aurore, et surtout maman *shirenn* avec qui j'ai passé beaucoup trop d'heures à tout casser et tout réparer, débattre sur l'avenir du Crans et plus encore (bisous maman).

Un grand merci encore à tou·tes les ancien·nes du Crans, *Mikachu* pour ses précieux conseils tout au long de l'année, qui reste encore nounou dans mon cœur, à *peb* pour son regard plus averti, à *Gasnier* et à ses gants notamment pour le déménagement, à *vulcain* et *Hachino* et plus généralement le CA précédent

en grande partie déjà citée pour avoir déjà bien amorcé le travail de transition vers Saclay et leur aide pour la gestion de l'association, à *PAC* pour le pré-déménagement du 2B, et j'espère ne pas en avoir trop oubliés.

Enfin, merci aux nouvelles recrues, notamment *aeltheos* et *bleizi* pour leur dévouement naissant et leur motivation pour l'association, ainsi qu'à tou·tes les nouveleaux apprenti·es qui s'intéressent de près ou de loin pour le Crans, trop nombreux pour tou·tes les citer. Parmi elleux, merci notamment à ceux qui ont prêté leurs gros bras musclés pour s'occuper de Cachan, notamment *ifugao* pour le plus âgé mais également *LeRaton*, *tutatety*, *Svet* et *Shinigami*, pas tou·tes membres actif·ves mais qui ont chacun·e donné un peu de leur temps pour l'association.

Merci au futur Conseil d'Administration et aux futures nounous de continuer à faire vivre le Crans !



Ce bilan moral a été approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du Crans du samedi 26 avril 2022.